

Point de Rencontre d'Urgence (PRU)

Où se rendre en cas de pénurie prolongée d'énergie? Comment appeler une ambulance ou demander l'intervention des pompiers si l'électricité est coupée? Où obtenir des informations sur l'état de la situation en cas de black-out, recevoir les premiers soins en cas de blessure, obtenir de l'eau, voire des vivres en cas de crise? La réponse tient en trois lettres: PRU, pour point de rencontre d'urgence.

En cas de catastrophe ou de situation d'urgence, la population d'une zone concernée doit pouvoir se rendre sur un lieu, prédéterminé et proche d'elle, pour y trouver les informations et l'aide dont elle a besoin de la part des autorités de proximité. Ce lieu vient compléter les dispositifs de protection de la population déjà en place.

Le concept général

Un PRU est axé sur 5 points:

- L'accueil, car c'est un premier «refuge» pour la population, un lieu polyvalent permettant d'accueillir la population touchée en cas d'événement;
- L'information, c'est est un endroit qui permet un échange d'information entre les autorités et la population;
- La communication, afin de garantir à la population l'accès aux services d'urgence lorsque les moyens de télécommunication ordinaires ne fonctionnent plus;
- L'assistance, car il peut être un point de distribution en cas de «besoins de première nécessité» tels que de l'eau potable, de l'alimentation, d'un aiguillage sur un hébergement d'urgence, etc.;
- L'évacuation, car il peut même être un lieu de rassemblement en vue d'éloigner une population d'une zone fortement sinistrée.

Les prestations offertes sur un PRU sont évolutives et dépendent de l'événement qui a déclenché son activation. Ainsi, un PRU pourrait être mis en place pour les cas de figure suivants (liste non exhaustive):

- Accident grave, incendie majeur;
- Pollution d'eau potable, pollution radioactive;
- Inondations, glissements de terrain;
- Tremblements de terre;
- Pannes prolongées d'électricité, voire black-out;
- Coupure des moyens de télécommunication.



Saint
Léonard

Hiver 2023/2024

Dans le cadre de l'hiver 2023/2024, les PRU sont essentiels notamment en cas de délestage du réseau électrique, lequel aura pour conséquence une coupure des réseaux de communication, et donc l'impossibilité pour la population de joindre les centrales d'urgence par la téléphonie fixe et mobile ou par SMS. **Ces lieux deviennent alors l'unique point d'accès à l'information et aux moyens de télécommunication via le réseau Polycom et VHF SDIS (radio).**

Votre PRU léonardin

L'emplacement défini du PRU de St-Léonard se situe au rez-de-chaussée du centre scolaire de St-Léonard, à l'ouest, respectivement dans la partie la plus récente du bâtiment. Le point de rencontre, dès lors qu'il est activé, est reconnaissable grâce à sa signalétique propre composée de panneaux et d'un drapeau signalant l'entrée du point.

Important:

En cas d'évènement, les points de rencontre d'urgence de votre région ne sont pas forcément tous mis en service. Écoutez la radio ou consultez l'appli Alertswiss pour connaître la disponibilité des points de rencontre d'urgence.

Pour savoir où se trouve le point de rencontre d'urgence le plus proche, rendez-vous sur **www.pointrencontreurgence.ch**



Toutes les consignes de comportement sont en outre disponibles sur le site internet du Canton du Valais (**<https://www.vs.ch/web/sscm/documentation>**)